

Communiqué de presse – Paris, le 29 avril 2021

Assemblée Générale 2021 de Danone : approbation de toutes les résolutions

Assemblée Générale 2021 de Danone : approbation de toutes les résolutions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Danone s'est réunie à Paris ce jour, exceptionnellement à huis clos compte tenu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Gilles Schnepp, Président du Conseil d'Administration. 64,09% du capital social de Danone était représenté à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote. Elle a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020, ainsi que le dividende proposé de 1,94 euro par action en numéraire, en baisse de 8% par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2019. La date de détachement du dividende de l'action (« ex-date ») est fixée au 10 mai 2021 et sa mise en paiement interviendra le 12 mai 2021.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des renouvellements des mandats d'Administrateurs proposés, Guido Barilla, Cécile Cabanis, Michel Landel et Serpil Timuray, et la ratification de la cooptation de Gilles Schnepp en tant qu'administrateur.

Suite à l'adoption du statut d'Entreprise à Mission en juin 2020, le Comité de Mission présidé par Pascal Lamy, et qui assure la mesure des progrès de Danone sur les 4 piliers de sa mission, a présenté pour la première fois son rapport annuel à l'Assemblée Générale.

La présentation faite lors de l'Assemblée Générale, les résultats détaillés des votes, ainsi que les réponses à l'ensemble des questions écrites envoyées par les actionnaires et le rapport du Comité de Mission sont disponibles sur le site Internet de Danone (www.danone.com). La retransmission de l'Assemblée Générale sera disponible en fin de journée sur le site internet.

Composition des comités du Conseil

Dans le cadre de la nouvelle composition du Conseil d'Administration à la suite de l'Assemblée de ce jour, le Conseil a décidé de revoir la composition de ses comités composés désormais comme suit :

- Comité d'Audit présidé par Gaëlle Olivier aux côtés de Frédéric Boutebba et de Lionel Zinsou-Derlin;
- Comité Gouvernance, présidé par l'Administrateur référent, Jean-Michel Severino, aux côtés de Clara Gaymard et de Michel Landel;
- Comité Engagement présidé par Serpil Timuray aux côtés de Michel Landel et de Bettina Theissig;
- Comité Stratégie & Transformation présidé par Lionel Zinsou-Derlin aux côtés de Guido Barilla, de Cécile Cabanis, de Franck Riboud et d'Isabelle Seillier.

Poursuite du plan d'actionnariat salarié mondial

Dans le cadre du programme « Une Personne, Une Voix, Une Action » lancé en juin 2019, le Conseil d'Administration a décidé de poursuivre en 2021 son programme d'augmentation de capital réservée aux salariés travaillant au sein de sociétés étrangères ou en situation de mobilité internationale au sein de Danone. Au titre de ce programme les salariés éligibles de sociétés étrangères de Danone pourront souscrire à des actions avec une décote de 20% du prix de référence. La période de souscription aura lieu au cours du mois de juin 2021. Les nouvelles actions émises au titre de la 23ème résolution approuvée par l'Assemblée Générale de ce jour ne devront pas excéder un montant nominal de 200.000€. L'augmentation de capital sera ouverte à tous les salariés éligibles des pays ayant participé à la première augmentation de capital réservée aux salariés étrangers en 2019 ainsi qu'aux salariés éligibles d'un certain nombre de pays complémentaires, sous réserve de l'obtention des autorisations locales requises. Les nouvelles actions seront admises à la cote sur le marché Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0000120644) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

A propos de Danone (www.danone.com)

Entreprise multi-locale parmi les leaders de l'alimentation, Danone se développe sur des catégories tournées vers la santé et en forte croissance à travers ses 3 métiers : les Produits laitiers et d'origine végétale, les Eaux et la Nutrition spécialisée. Avec un cadre d'action unique, 'One Planet. One Health', qui affirme que la santé des personnes et de la planète sont intimement liées, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires plus saines et plus durables. Pour accélérer cette révolution de l'alimentation et créer de la valeur durable et rentable sur le long terme pour toutes ses parties prenantes, Danone a défini neuf Objectifs pour 2030 et est devenue la première société cotée à adopter le statut d'Entreprise à Mission en France. Avec sa raison d'être apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre - et des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux inscrits dans ses statuts, Danone s'engage à agir de manière efficace, responsable et inclusive, en accord avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. D'ici 2025, Danone a pour ambition de devenir l'une des premières multinationales à obtenir la certification B Corp™. Avec plus de 100 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 23,6 milliards d'euros en 2020. Le portefeuille de Danone comprend des marques internationales (Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic, entre autres) ainsi que des marques locales et régionales fortes (notamment AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Horizon Organic, Mizone, Oikos, Prostokvashino, Silk, Vega). Cotée sur Euronext Paris et présente sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Vigeo Eirs et Sustainalytics, ainsi que l'Ethibel Sustainability index, MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index.